



# L'Isle-Adam

Ville parc • Ville numérique

Publié sur L'Isle-Adam (<https://www.ville-isle-adam.fr>)

[Accueil](#) > La restauration scolaire



## Documents :

- [!\[\]\(f2fdbbba686c1099e6b2b8779766e2d3\_img.jpg\) Planning des inscriptions péri et extra scolaires](#)
- [!\[\]\(b3cfbfd04368a71f4c64e073908d25d7\_img.jpg\) Règlement des prestations péri et extra scolaires](#)
- [!\[\]\(4f8bc95274d4d489592709b569351eb7\_img.jpg\) Menus des cantines pour les élémentaires - Septembre / Octobre](#)
- [!\[\]\(68986557a06757f8727dab2acf01c000\_img.jpg\) Menus des cantines pour les maternels - Septembre / Octobre](#)
- [!\[\]\(3bbb1d3234ca5d7e3145ce1334035a2b\_img.jpg\) Grille tarifaire 2020-2021](#)

Elle est assurée dans les écoles publiques de la ville pour les enfants préalablement inscrits au service enfance.

- Les enfants inscrits à l'école peuvent bénéficier de ce service lorsque les deux parents travaillent.
- Lorsqu'un des deux parents est au foyer, les enfants peuvent bénéficier de ce service à raison de deux jours par semaine et de façon exceptionnelle en fonction des disponibilités restantes.

## **Les réinscriptions se font tous les ans avant fin juin.**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire, présentez-vous au service Enfance situé au Castelrose, le formulaire devra être dûment complété.

Assurée par la Ville, elle est confiée à Sogeres qui sert environ 650 repas par jour aux enfants.

Une commission établit les menus chaque trimestre en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les surveillantes de cantine et une diététicienne.

## **Les modifications d'inscriptions (désistement, rajout) se font :**

- le mardi avant 12h00 pour les jeudis et vendredi suivants,
- le vendredi avant 12h00 pour les lundis, mardi et mercredi.
- sur le site Internet de la Ville via le Kiosque Famille

**Source URL:** <https://www.ville-isle-adam.fr/article/la-restauration-scolaire>